

## Plan d'une activité de lecture

**Activité :** lecture d'un document

**Support pédagogique:** texte, page 152

**Titre :** Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789)

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette activité, l'élève doit être capable de

- 1- déterminer le type du texte, en anticiper le contenu en fonction des connaissances antérieures et des hypothèses de lecture,
- 2- lire le texte d'une manière finalisée, c'est à dire en sachant pourquoi on lit, au lieu de lire pour lire,
- 3- mettre en œuvre des approches de lecture plus appropriées et plus intelligentes, tout en construisant mentalement de nouvelles connaissances, sans faire d'effort apparent de mémorisation.

### Modalité pédagogique

#### I / - Stimulation et motivation à la lecture

<p>1- Quel est le type de ce texte? 2- Qu'est-ce qu'un texte documentaire?</p> <p>3- Qui est l'auteur de ce texte ? 4- Qui peut être l'auteur de ce texte?</p> <p>5- Lisez le chapeau introductif de ce texte, là, vous en trouvez les auteurs.</p>	<p>1- C'est un <b>texte documentaire</b>.</p> <p>2- C'est un <b>texte qui donne des informations et des explications</b>. Contrairement au conte et au roman, <b>il ne raconte pas une histoire</b>. Habituellement, <b>il y a un titre, jalon de lecture, qui annonce le sujet et qui explique de quoi il s'agit</b>. Un texte documentaire est <b>découpé en morceaux ou en parties appelées paragraphes</b>. Ces paragraphes sont séparés les uns des autres. Chaque paragraphe parle d'une idée principale. <b>Le découpage en paragraphes permet de suivre plus facilement les explications</b>. Quelques fois, on peut voir des mots en gras, ce sont <b>les mots importants appelés aussi les mots clés</b>. Le texte documentaire comporte <b>une forte fréquence de mots "scientifiques", "techniques"</b>, le plus souvent accompagnés de <b>définitions</b>.</p> <p>3- Le nom de l'auteur n'est pas mentionné.</p> <p>4- Un ou des juristes : des professionnels de la justice, <b>des personnes ayant des connaissances juridiques approfondies</b>.</p> <p>5- « <b>Les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état, réunis à Versailles</b> » ont décidé de rédiger une <b>Charte ou déclaration</b> des droits de l'homme et du citoyen.</p>
---	---

**6- Alors de quoi va-t-on parler dans ce texte?**

**7- A titre d'exemple, quels droits de l'homme peut-on évoquer dans ce texte?**

**6-** Il est clair que ce texte va traiter la question des droits de l'homme.

**7- Le droit à la différence,  
le droit à la liberté,  
le droit au travail,  
le droit à la vie,  
le droit à la mobilité,  
le droit à la sécurité sociale...**

## **II/- Lecture du texte**

### **III/- Réponses aux questions à la page 153**

1- Sous quelle forme le texte de la Déclaration se présente-t-il ?

**Le texte de la déclaration se présente sous forme de paragraphes ou d'articles.**

Pour quelle raison ?

**Pour plus de clarté et de précision.**

2. Qui parle ?

**Les représentants du Peuple français.**

À qui ?

**Au peuple français et, à travers lui, à tous les peuples du monde.**

Trouvez-vous dans le texte des marques de l'énonciateur et du destinataire ?

**On ne trouve pas les marques de l'énonciateur et du destinataire dans ce texte.**

Pourquoi ?

**Parce que cette charte ne concerne pas une personne en tant que telle, mais tous les êtres humains.**

3. Cette déclaration a été adoptée par l'Assemblée nationale française le 26 août 1789.

Quels sont les objectifs de cette déclaration ?

**Cette déclaration vise à mettre fin aux malheurs publics et à la corruption des gouvernements, à rappeler à tous les membres de la société leurs droits et devoirs et à préserver la constitution et le bonheur de tous.**

4. Quels sont les thèmes développés dans les différents articles ?

**Les thèmes développés dans les différents articles se rapportent aux droits naturels et aux libertés fondamentales de l'Homme.**

Regroupez les articles selon ces thèmes ?

**L'article premier et l'article 10 concernent le droit à la différence.**

**L'article 2 concerne des droits fondamentaux de l'homme :**

**« Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ».**

**L'article premier, l'article 4 et l'article 11 concernent le droit à la liberté.**

**Les articles 5, 6 et 8 parlent des fonctions de la loi.**

**Les articles 7, 9, 12 et 13 concernent le droit à la justice.**

**Les articles 14, 15 et 16 concernent le droit de participer aux affaires publiques.**

**L'article 17 concerne le droit de propriété.**

5. Quels articles reconnaissent « le droit à la différence » ?

**L'article premier et l'article 10**

**« Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».**

6. Expliquez l'article 1 :

**L'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen met en lumière le droit à la liberté et le droit à l'égalité, ainsi que le droit à différence.**

Quel principe consacre-t-il ?

**Cet article consacre le principe de la lutte contre l'esclavage et la discrimination raciale.**

7. Qu'est-ce qui est défini dans l'article 4 ?

**L'article 4 définit la liberté.**

Que pensez-vous de cette définition ?

**Cette définition est parfaite. Elle est objective, précise et concise.**

Illustrez-la par des exemples.

**La liberté d'expression,  
la liberté d'association,  
la liberté de circulation,  
la liberté vestimentaire,  
la liberté religieuse,  
la liberté syndicale, etc.**

